

30 septembre 2015 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

## Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'action gouvernementale en faveur des enfants et des adolescents, à Paris le 30 septembre 2015.

Mesdames, Messieurs les ministres,

Messieurs les responsables de ce très beau Musée des Arts décoratifs, le Président, le Directeur général,

Monsieur le Défenseur des droits,

Mesdames, Messieurs qui avez permis cette exposition,

Mesdames, Messieurs les rapporteurs de ce gros travail sur l'enfance et l'adolescence,

Mesdames, Messieurs les Artistes, c'est-à-dire Mesdames, Messieurs les Enfants,

Je voulais d'abord remercier le Musée pour l'accueil qu'il nous offre aujourd'hui, dans ce cadre exceptionnel, qui rassemble le travail des générations successives pour faire ce que notre pays est aujourd'hui. Il était donc assez légitime que, pour parler de l'enfance, nous soyons dans un lieu de mémoire, d'histoire et de création.

Nous voulons, ici, parler d'une cause qui est sans doute la plus belle de toutes, puisque c'est l'avenir de nos enfants. J'ai fait de la jeunesse la priorité de mon quinquennat. Avec une ambition toute simple à énoncer, mais qui est extrêmement lourde pour en assumer la responsabilité : faire que les jeunes générations puissent vivre mieux que celles qui les précèdent  $\mathfrak L$  que le progrès redevienne une idée neuve.

La jeunesse commence très tôt, dès l'enfance. C'est pour cette raison que le Premier ministre, à l'époque, Jean-Marc AYRAULT, avait demandé l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'enfance. Monsieur de SINGLY, vous avez présidé ces travaux £ vous avez mis dix-huit mois (deux gestations !) pour parvenir à cette conclusion. Je comprends les raisons qui vous ont animé, avec votre rapporteur général - rapportrice même - et avec les membres de la Commission.

Prendre votre temps pour traiter de la question la plus essentielle. Nouer autant de concertations, de consultations qu'il est possible d'organiser, faire parler toutes les générations, les professionnels comme les militants associatifs, et puis, aussi, aller au cur des difficultés que rencontre la jeunesse, dès l'enfance.

Vous avez enfin remis votre travail et vous le faites ici, dans ce lieu, avec une exposition qui a été organisée par l'École des Loisirs pour son 50e anniversaire. J'en salue les fondateurs et les responsables. Une belle école. Qui travaille depuis cinquante ans avec les bibliothèques, avec les librairies, avec les établissements scolaires. Une école qui soutient les auteurs, les créateurs. Une école qui s'ouvre aux nouvelles technologies. Une école qui se renouvelle. Une école, vous l'avez dit, de la lecture buissonnière  $\mathfrak L$  c'est une belle expression, pour faire finalement le bouquet que l'on voudra, c'est-à-dire celui de ses rêves, de son imagination.

L'exposition est un hommage à toute la littérature pour la jeunesse. La littérature pour la jeunesse, c'est la littérature. Il n'y a pas de littérature qui soit limitée quant à des âges d'accès. Il y a tout simplement la création qui, à un moment ou à un autre, peut éveiller les sentiments ou les consciences. Je veux aussi saluer cette grande force de l'édition française qu'est la littérature pour la jeunesse et qui rencontre un grand succès, un grand succès ici, un grand succès dans le monde. Non pas parce que nous aurions la prétention d'éditer des auteurs français, non, nous

éditons ici les auteurs qui veulent s'intéresser à cette littérature.

Je veux aussi saluer les lauréats du concours de dessin citoyen. Comme l'a dit Laurence ROSSIGNOL, il s'agissait, à la suite des attentats du mois de janvier, d'illustrer la devise républicaine. Que voulait dire « être citoyen » pour un jeune de dix ans ? Qu'est-ce que cela éveillait en lui, cette monstruosité d'une attaque contre des journalistes, contre un magasin, contre des policiers ? Qu'est-ce que cela voulait dire, se lever en masse pour défendre un idéal, la liberté ? Qu'est-ce qui était tragique ? Qu'est-ce qui était finalement aussi un sursaut généreux et fraternel ?

Alors, vous avez, avec Claude Ponti, que je veux saluer, fait un travail qui permet de croire en l'avenir, grâce à vous, puisque vous vous êtes livrés à ce que votre imagination peut donner de mieux. Vous avez montré qu'on peut être enfant, pas encore citoyen, mais déjà conscient des réalités du monde. L'enfance est une cause universelle et c'est la raison pour laquelle il y a des conventions internationales des droits de l'enfant qui énoncent des protections, mais aussi des droits - le droit d'expression, le droit de participer à certaines décisions, y compris concernant la famille.

La France a été l'un des premiers pays à ratifier la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant. Il y a eu un protocole additionnel, puis un deuxième, puis un troisième. Et nous étions en retard par rapport au troisième protocole. Cela faisait quatre ans qu'il attendait notre signature, un texte qui pourtant avait été approuvé par la France. Il a fallu que Laurence ROSSIGNOL se déplace elle-même aux Nations Unies pour signer, en notre nom, ce protocole. Ce texte sera bientôt présenté au Parlement, il sera ratifié et il ouvrira un droit de recours pour les enfants, dans certaines conditions, devant une instance internationale.

Vous avez choisi de placer votre rapport sous un mot d'ordre simple : « Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent. » Rien que ça ! Parce que vous avez voulu justement éviter la fragmentation, le cloisonnement. Penser qu'il y avait des politiques qui pouvaient répondre à certains moments, à une certaine attente ou un espoir de l'enfant, mais ce que vous vouliez proposer aux pouvoirs publics, c'était une politique globale pour un développement complet. Votre première ambition, c'est donc de permettre aux enfants d'apprendre - apprendre d'abord et apprendre à vivre, ensemble, en société.

Vous nous avez rappelé que 10 % des enfants et des adolescents connaissent des situations de retrait, d'isolement de la vie collective. Il est rare qu'un enfant qui a pu connaître ce type de détresse puisse être un citoyen accompli. Il est rare qu'il puisse réussir sa vie, s'il a été déjà empêché de croire à un idéal commun et à une vie partagée. Voilà pourquoi, nous devons apprendre à faire ensemble, pas simplement à vivre ensemble, mais à partager un certain nombre d'actes en commun. C'est le sens de vos propositions.

Le Gouvernement y répond pour l'Education nationale à travers des enseignements pratiques, interdisciplinaires et ce sera le sens de la réforme du collège. Il y répond aussi par l'ouverture à des pratiques sportives, culturelles, pas simplement en adaptant les rythmes scolaires, mais dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. De la même manière, la généralisation du parcours citoyen, qui va entrer en vigueur, permettra de diffuser ces expériences, ces pratiques, cette culture du bien commun, du CP jusqu'à la terminale.

Puis il y a tous ces projets que nous devons mener à bien, en dehors des murs des établissements scolaires - c'est aussi une de vos recommandations. S'accomplir dans l'école, s'accomplir hors de l'école, avoir une reconnaissance dans les parcours scolaires, mais aussi dans ce que l'on peut donner par son talent  $\mathfrak L$  et faire en sorte que ceux qui sont, parfois, en échec puissent connaître une voie de succès, qui leur permettra de revenir vers l'école et d'y trouver leur accomplissement et leur bonheur personnel.

Nous avons voulu que les jeunes puissent s'engager, s'engager dans des actions collectives pour les plus mûrs d'entre eux £ c'est, à partir de 16 ans, le Service civique, qui est développé par le ministre KANNER. Mais même avant 16 ans, nous voulons élargir l'initiative de « La France s'engage » pour que des jeunes, des adolescents, à travers leurs initiatives ou leurs associations car il est possible de mener une vie associative dans les établissements scolaires ou en dehors

puissent également proposer ce qui peut nous unir à travers un certain nombre d'expériences. Et nous voulons faire en sorte que chaque enfant, chaque jeune, aie les moyens de valoriser ses propres capacités. C'est tout de sens de la réforme des programmes, du socle commun des connaissances, et de tout ce qui peut éveiller, très tôt, les initiatives culturelles ou sportives. Nous devons aussi assurer la maîtrise de la langue française. Maîtriser la langue française, c'est une des compétences essentielles que le système scolaire doit transmettre à tous les enfants. La langue française, c'est parler, c'est écrire, c'est dessiner en réalité. C'est être capable, avec des mots, mais aussi avec des traits, de dire ce que l'on veut exprimer. Quand on n'y parvient pas avec des mots, on doit le faire à travers des dessins. Les dessins ont un sens. Partir du dessin peut permettre justement à la langue française de trouver un nouveau canal de communication. La lecture est un formidable moyen d'émancipation, de partage, d'évasion. Cette chance-là ne doit pas être un privilège. D'où la volonté qui est la nôtre de soutenir toutes les expériences et initiatives. Par exemple, le ministère de la culture s'est associé aux caisses d'allocations familiales j'en salue ici les dirigeants pour promouvoir la lecture auprès des familles modestes : 150 000 jeunes enfants en ont bénéficié cette année, il y en aura 200 000 l'année prochaine. Nous avons voulu aussi mettre en réseau les 16 000 bibliothèques publiques. C'est un succès, 40 % des emprunteurs dans nos bibliothèques ont moins de 15 ans. Pour qu'un service public puisse être celui de tous, à tout moment, c'est-à-dire tous les jours, j'ai demandé au Gouvernement de déposer un amendement au projet de loi de finances pour que l'Etat soutienne financièrement les villes qui ouvriront leurs bibliothèques le dimanche.

En décidant aussi d'ouvrir les musées aux scolaires, les jours de fermeture au public je sais que ce n'est pas sans poser des problèmes, et des négociations sont en cours mais il est très important que les grands musées nationaux le Louvre, Orsay, Versailles montrent la voie et puissent s'ouvrir, un jour de la semaine, à tous les jeunes scolaires. Ne serait-ce que pour convaincre un certain nombre d'établissements de faire visiter ces grands musées.

Nous avons aussi c'est une deuxième conclusion de votre rapport à protéger les enfants contre les violences, contre la peur. La peur, quand elle saisit un enfant elle est là, la peur, il y a toute une littérature d'ailleurs qui est fondée sur la peur, la peur du loup, et il n'est jamais loin le loup, il faut savoir le reconnaître, j'ai quelques informations à vous communiquer la peur fait partie de ce qu'un enfant peut appréhender. C'est justement la lutte contre la peur, la capacité à dépasser la peur qui va faire que l'enfant pourra devenir adulte - même s'il n'en a pas conscience - et qu'il deviendra un citoyen éclairé. Mais s'il est dominé par la peur, écrasé par la peur, s'il n'arrive pas à l'exorciser, alors comment pourrait-il être un adulte capable justement de repousser les angoisses que certains veulent introduire au-delà du nécessaire dans une société comme la nôtre

Le premier devoir, donc, que nous avons collectivement, aussi bien dans les établissements scolaires que dans toutes les activités proposées aux enfants, ce n'est pas de nier la peur, c'est de fournir tous les arguments, tous les moyens, tous les leviers pour la dominer, pour la vaincre. Pour faire que l'enfant soit victorieux : c'est son propre talent, sa propre reconnaissance, la considération qu'il aura de lui-même, la fierté d'avoir été capable justement de chasser le loup non pas de le dissimuler mais de le mettre très loin, hors de portée, pour que nous puissions former une société capable de répondre aux défis qui nous sont posés.

C'est cette protection qu'il faut aussi donner à l'enfant pour lui permettre de ne pas subir la violence. A l'école, la prévention des violences se traduira par des plans permettant justement d'éviter qu'il y ait des actes qui restent sans réponse, qu'il y ait des appréhensions, y compris au sein des établissements. Il y aura donc le recrutement de 500 assistants de prévention et de sécurité. Je sais que la violence à l'école peut avoir une conséquence : c'est le refus même d'apprendre, c'est le refus même de comprendre. Nous devons donc utiliser tous les canaux, y compris les réseaux sociaux et Internet, pour éviter que les enfants soient l'objet de violences ou de maltraitance.

De la même manière, nous avons voulu qu'un certain nombre d'adolescents ne soient pas hantés, tourmentés par ce qu'ils auraient pu inscrire ou écrire sur les réseaux sociaux. C'est ce qu'on

appelle le droit à l'oubli pour les mineurs sur Internet. C'est aussi un texte qui sera voté au Parlement, parce que c'est un élément essentiel de protection de l'enfant.

Nous devons également protéger l'enfant, y compris contre lui-même et parfois, hélas, cela peut arriver, contre sa famille. C'est tout ce qui a trait à la protection de l'enfance contre les maltraitances le défenseur des droits et le défenseur des enfants sont là aussi pour nous le rappeler. Aussi devons-nous continuer à réformer l'aide sociale à l'enfance en particulier assurer le droit à reconstruire des liens affectifs stables avec les familles d'accueil, le droit à préserver les liens au sein de la fratrie. Nous savons qu'il y a des enfants qui auraient dû être accompagnés et qui ne l'ont pas été. Il y en a qui connaissent des ruptures brutales, nous voulons les éviter. Que l'aide sociale à l'enfance, qui mobilise beaucoup de moyens financiers et parfois ne donne pas les résultats attendus, puisse être, autant qu'il est possible, réformée, améliorée et modernisée. Puis, il y a les injustices. Les injustices apparaissent très tôt, dans la confrontation aux autres, ceux qui sont habillés de telle ou telle façon, ceux qui accèdent à des biens culturels quand d'autres ne le peuvent pas, ceux qui ne sont pas dans les mêmes conditions de logement. La lutte contre la pauvreté est donc d'abord tournée vers la pauvreté des enfants. Il y a encore trop d'enfants pauvres en France. Nous avons fait en sorte, depuis trois ans, d'augmenter l'allocation de rentrée scolaire, d'augmenter le complément familial, de généraliser la garantie contre les impayés de pensions alimentaires pour les familles monoparentales, d'étendre les complémentaires santé pour que le droit à la santé soit reconnu à toutes les famillesBref! Il faudra du temps. Le taux de pauvreté chez les enfants a baissé en 2013 pour la première fois depuis la crise de 2008.

La politique d'accueil de la petite enfance y contribue également. Notre président a dit qu'il voulait que soit fixé un objectif d'accès de 90 % d'une classe d'âge à une structure d'accueil. Nous avons rétabli l'accès dès deux ans à la maternelle, inversant un processus de retrait qui hélas était en cours depuis dix ans. Là aussi, je veux souligner l'effort de la branche famille de la Sécurité sociale puisque la CNAF et les CAF ont permis, avec le soutien de l'Etat, de créer de nombreuses places en crèche : 43 000 ont été créées depuis 2012, c'est un effort budgétaire de 700 millions d'euros. Nous allons continuer, grâce à l'aide supplémentaire de 2 000 euros par place construite que nous accordons aux collectivités locales. Ce qui permettra d'accueillir au total 120 000 enfants supplémentaires dans les structures de la petite enfance.

Enfin, protéger les enfants, c'est protéger leur santé, c'est lutter contre les conduites addictives qui commencent parfois très tôt. C'est lutter contre l'obésité, contre le tabagisme. C'est la raison pour laquelle nous devons aussi montrer l'exemple.

Je voudrais conclure sur ce qu'a dit Monsieur de SINGLY sur les cloisonnements. Cela ne vaut pas que pour l'enfance. Notre organisation ministérielle, les administrations, les politiques publiques, les lois que nous votons, reconnaissent davantage des catégories, des sous-ensembles, que les individus et la Nation. Comme si nous n'étions finalement des êtres sociaux qui n'existaient que par un statut. Alors, dans cette politique de l'enfance on serait d'abord écolier, puis collégien, puis lycéen, puis adolescent, sans qu'on sache très bien à quel moment cela commence, et même à quel moment cela finit nous avons quelques surprises! Il y a toutes ces politiques sélectives selon le revenu, selon le territoire. Il y a ce qui a trait aux enfants supposés en difficulté. Mais quand commence la difficulté? Quand se termine-t-elle? Nous devons décloisonner, faire que les administrations travaillent ensemble. La Protection judiciaire de la jeunesse avec des professionnels de santé, l'Education nationale avec les services de l'Aide sociale à l'enfance, les établissements culturels avec les acteurs de la politique familiale, les sportifs avec les éducateurs. Pourquoi vouloir faire ce lien ? Parce que chaque fois qu'un fait est signalé en temps utile, qu'un conseil est prodigué au bon moment, qu'un dérapage est recadré rapidement, qu'un talent est détecté, c'est toute une destinée qui est changée. lci nous sommes un certain nombre d'adultes et nous avons tous en mémoire un moment de notre vie où tout s'est enchaîné, pour le meilleur, parfois pour le pire £ où une personne qui avait un rôle, ou qui n'en avait pas, a pu nous donner le conseil qui a décidé de notre vie ou nous a empêchés de commettre un acte qui aurait pu tout détruire.

C'est notre responsabilité de faire que chaque enfant soit une chance pour lui-même et pour le

a contraction coperious mile de turio que enaque enfant contractione enfantes peer les membres peut le

pays tout entier. Alors, cela suppose que le Gouvernement ait cette dimension-là, que dans toutes les politiques publiques il y ait toujours une part qui soit réservée à la jeunesse, à l'enfance. Il faut aussi des instances mais il y en a toujours en France : on a le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge qui sera bientôt installé par le Premier ministre. Je sais que Laurence ROSSIGNOL aura à cur justement d'utiliser ce Conseil pour que soient mis en lien, en réseau, les structures, les politiques, les professionnels, les bénévoles, pour que nous puissions avoir pour l'enfance une délicatesse toute particulière. Pas simplement une tendresse ou une affection nous la devons à titre privé, familial. Mais que nous ayons cette attention, parce que c'est le pays tout entier qui est finalement l'enjeu. Savoir ce que va être la jeunesse, c'est savoir ce que va être la France de demain.

J'évoquais la peur si nous ne donnons pas à la jeunesse toutes les conditions pour qu'elle soit capable d'avoir confiance. La première condition pour susciter la confiance, c'est de faire confiance. De même que vous avez dit qu'il fallait « faire ensemble », il faut « faire confiance ensemble ». C'est cette dimension-là que je veux souligner. Nous avons tous besoin, tous mais plus particulièrement les plus jeunes, d'une reconnaissance. Le mot est dans votre rapport, il signe le rapport. La reconnaissance, ce n'est pas simplement la reconnaissance d'un âge, d'un statut ou d'une situation. C'est la reconnaissance de chacune et de chacun d'entre nous. Je veux terminer avec une belle citation d'Hannah ARENDT, qui disait de l'enfant que « nous devons le protéger du monde » toujours la peur « nous devons le protéger du monde et lui en donner l'accès » la confiance, la reconnaissance. Telle est notre belle mission, je crois, la plus belle de toutes. Penser que l'enfance, c'est d'abord nous-mêmes. Merci.